



AMAP de Pont
CONTRAT « PAIN »
DU 8 novembre 2019
au 24 avril 2020



Association loi 1901

entre le consommateur

Le Meunier-Boulangier

les distributions

Nom :

LE FOURNIL DES BOCAGES
151 rue Pierre Duchemin
60310 Thiescourt

8, 15, 22, 29 novembre
6, 13, 20 décembre
10, 17, 24, 31 janvier
7, 14, 21, 28 février
6, 13, 20, 27 mars
3, 10, 17, 24 avril

Prénom :

Tél :

Tél : 03 44 20 91 61
abouny@free.fr

Mail :

23 semaines

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements du contrat moral.
Fabrication des pains : blé bio local, moulu à la meule de pierre, fermentation au levain.

Précisions

La formule à 3,6€ permet de choisir parmi les 4 pains et de passer de l'un à l'autre en prévenant au moins une semaine à l'avance. Si vous prenez cette option, indiquez le pain de départ souhaité.

Types de pain	Prix unitaire en €	Quantité hebdomadaire	Montant hebdomadaire
Pain nature (500g)	2,80		
Pain nature (1 kg)	4,70		
Pain découverte (400 à 650g) ou Pain nature (700g) ou Brioche nature ou fourrée (350g ou 320 g) ou Pain complet (650 g)	3,60		
Pain sans gluten (400g)	3,80		
Pain au petit épeautre (450g)	4,90		
Baguette (250g)	1,35		
TOTAL (Montant hebdomadaire * 22 semaines)			

Commande de farine

Pour la farine, 3 distributions sont prévues, les 29 novembre 2019, 10 janvier 2020 et 28 février 2020.

Si l'adhérent ne dispose pas de seau, il faudra ajouter l'achat du nombre de seaux nécessaires aux prix de : 3 € le seau de 5 kg ou 2 kg. A chaque distribution, le seau vide en bon état et propre sera échangé contre un seau plein. En cas de détérioration ou de simple usure, le seau sera remplacé par l'Amapien.

En cas de pénurie de seaux, le Fournil se réserve la possibilité de ne pas distribuer de farine aux AMAPiens n'ayant pas rendu leur seau.

Conditionnement	Nombre de seau(x) par livraison	Prix pour une saison	Total
Seau de 2 kg de farine	(g).....	(g) x 10,8 € =€
Seau de 5 kg de farine	(h).....	(h) x 24 € =€
Achat de seau(x) vide(s) de 2 kg	(i).....	(i) x 3,00 € =€
Achat de seau(x) vide(s) de 5 kg	(j).....	(j) x 3,00 € =€
		Montant à régler pour la saison	(2).....€

Modalités de règlement chèques à l'ordre suivant « LE FOURNIL DES BOCAGES »

	Montant	banque	n° de chèque
1			
2			
3			

Le présent contrat expire au terme de la dernière distribution

Date et signature.....

L'adhérent

Le Boulanger

Référente contrat pains : Claire Tauty et Aurélia Catanzano